

**Édition
virtuelle**

**Salon de la
création
& reprise
d'entreprise
2020**

**Vendredi 16 octobre
de 9h à 18h
& Samedi 17 octobre
de 9h à 12h**

Rendez-vous sur

www.cma-aube.fr



LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DES CREATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISE DANS L'AUBE

- ◆ **17^e édition** : la première entièrement virtuelle
- ◆ **100 experts** : conseillers en création et reprise d'entreprise, experts-comptables, avocats, notaires, banquiers, assureurs, conseillers Pôle emploi, organismes de formation, centres de gestion, clubs et associations de créateurs
- ◆ **1000 visiteurs** attendus sur le salon
- ◆ **10 conférences** avec plus de 100 participants

Le mot des présidents

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le 17^e salon de la création & reprise d'entreprise se déroulera cette année de manière virtuelle, les **vendredi 16 et samedi 17 octobre 2020**.

Temps fort à destination des futurs créateurs et repreneurs d'entreprises de l'Aube, ce salon réunit chaque année plus de 100 experts et accueille près de 600 porteurs de projets à la recherche de conseils avisés et de solutions adaptées à leurs besoins pour lancer leur entreprise.

Dans l'optique d'accompagner au mieux ces futurs entrepreneurs, ce salon propose également des conférences thématiques et des ateliers leur permettant de tester la viabilité de leur projet.

Le covid-19 et l'incertitude de la tenue des événements nous pousse aujourd'hui à mettre en place un salon virtuel pour cette édition.

Afin de confirmer votre participation à cette manifestation, nous vous demandons de bien vouloir retourner le dossier d'inscription ci-joint avant le 25 août 2020.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, nos respectueuses salutations.

Le Président de
la chambre d'agriculture
de l'Aube,

Alain BOULARD



Le Président de
la chambre de métiers et
de l'artisanat de l'Aube,

Éric PLESTAN



Le Président de
la chambre de commerce
et d'industrie de Troyes et
de l'Aube,

Sylvain CONVERS





POURQUOI UNE EDITION VIRTUELLE ?

Accompagner les porteurs de projets malgré les conditions sanitaires, en leur offrant de rencontrer les différents experts.

Maintenir le Salon de la création et de la reprise d'entreprise dans le calendrier des manifestations locales. Même virtuelles, grâce à un dispositif de communication tout aussi important, ce salon favorisera la création et la reprise d'entreprise avec le meilleur accompagnement possible.

LE SALON EN TOUTE LIBERTE !

Directement de votre salon, de votre jardin, où que vous soyez, via votre téléphone, tablette ou ordinateur, vous serez invités à déambuler dans le salon de la création et reprise d'entreprise virtuel aubois ! Vous retrouverez les exposants habituels, ainsi que des nouveaux.

L'occasion de [re]découvrir les offres et services de chacun, de visiter virtuellement leurs stands, de discuter en direct avec eux, d'assister à des visioconférences. Les porteurs de projets pourront visiter les exposants et échanger avec eux en direct.

Concrètement les visiteurs, depuis leur écran, se promèneront dans les allées du salon et pourront retrouver les stands des experts. Grâce à des fonctionnalités de parcours créateurs personnalisé ou de recherche (par thématique, par exposant...), les visiteurs trouveront les informations recherchées, et rencontreront les interlocuteurs présents sur le salon.

Ils pourront entrer en contact directement par visio ou par messagerie instantanée avec l'exposant, prendre des brochures ou autres documents mis à disposition sur le stand, ou encore visionner des vidéos de présentation.



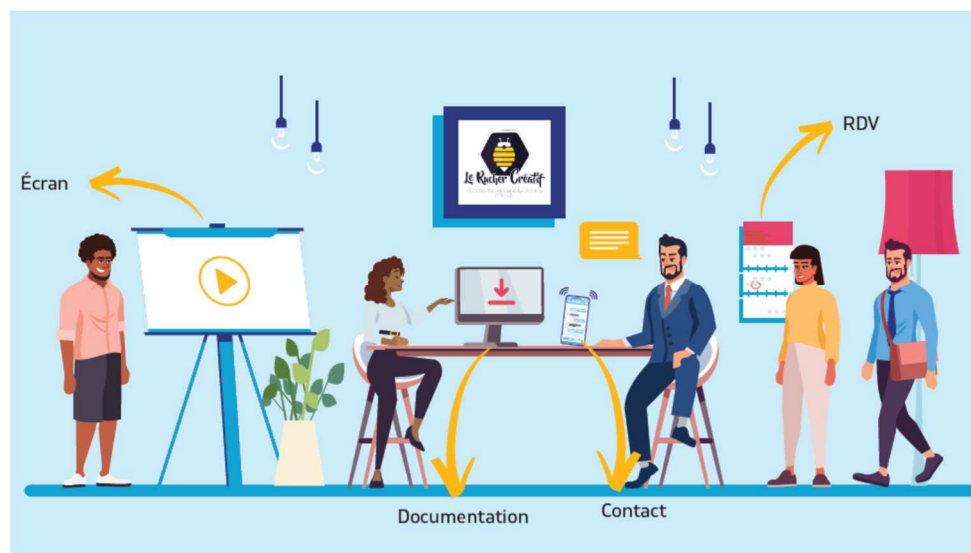
ET POUR VOUS, EXPOSANTS, COMMENT ÇA SE PASSE ?

L'exposant bénéficie d'un stand numérique personnalisable, lui permettant de rester en contact avec les porteurs de projets et trouver de nouveaux clients.

Le stand numérique comprend :

- ✓ Les coordonnées de l'entreprise
- ✓ Un affichage personnalisé avec votre logo
- ✓ L'accès à l'outil de messagerie instantanée avec les visiteurs et outil d'échange visio
- ✓ Des espaces permettant l'insertion :
 - D'un catalogue produit (brochure...)
 - De photos des principaux produits ou services de l'entreprise
 - De vidéos de démonstration
 - D'un lien vers le site internet et les réseaux sociaux de l'entreprise

Les contenus doivent être fournis par l'exposant aux agents de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aube.



**Inscrivez-vous en nous retournant le
formulaire joint !**



NOS PARTENAIRES FIDELES NOUS SOUTIENNENT !

Malgré la crise, nos partenaires publics et privés sont solidaires et soutiennent cette initiative innovante et sans précédent. Nous les remercions chaleureusement au nom de l'ensemble des porteurs de projets et exposants.

Les visiteurs retrouveront sur le salon virtuel, les stands des partenaires présents pour soutenir les créateurs repreneurs d'entreprise.

